

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE  
ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE



COMMUNE DE GARDANNE

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 19 JUIN 2025 A 18H30,**

MEMBRES  
EN EXERCICE : 35

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin à dix-huit heures trente,

MEMBRES  
PRESENTS : 29

Le Conseil Municipal de la Commune de GARDANNE s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Hervé GRANIER, Maire,

MEMBRES  
REPRESENTES : 6

**Etaient présents lors du vote de la présente délibération :**

MEMBRES  
ABSENTS : 0

Mesdames et Messieurs Hervé GRANIER, Antonio MUJICA, Alain GIUSTI, Arnaud MAZILLE, Valérie SANNA, Jean-François GARCIA, Noura ARAB, Magali SCelles, Sophie CUCCHI-GILAS Adjoints.

DATE DE LA  
CONVOCATION :  
13 juin 2025

Danielle CHABAUD, Kuider DIF, Michel MARASTONI, Corinne D'ONORIO DI MEO, Claude DUPIN, Kamel BELARBI, Valérie FERRARINI, Vincent BOUTEILLE, Claire CAMPODONICO, Claude JORDA, Pamela PONSART, Jimmy BESSAIIH, Samia GAMECHE, Johanne GUIDINI-SOUCHE, Jean-Marc LA PIANA, Marie-Christine RICHARD, Patricia SPREA, Laurent DESHAIES, Bruno PRIOURET et Kafia BENSADI, Conseillers municipaux.

DELIBERATION  
2025-59

**Etaient représentés par procuration :**

Mesdames et Messieurs :

**OBJET :**

**CONVENTION  
D'OCCUPATION  
ANTICIPÉE, AU  
PROFIT DU  
DÉPARTEMENT DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE,  
CONCERNANT  
L'IMMEUBLE SITUÉ  
AU 31, BOULEVARD  
CARNOT**

Sandrine ZUNINO donne procuration à Arnaud MAZILLE  
Pascal NALIN donne procuration à Corinne D'ONORIO DI MEO  
Gérard GIORDANO donne procuration à Michel MARASTONI  
Sylvia POLLET donne procuration à Antonio MUJICA

Guy PORCEDO donne procuration à Jean-Marc LA PIANA

Fouzia BOUKERCHE donne procuration à Kafia BENSADI

**Secrétaire de Séance :**  
Vincent BOUTEILLE, Conseiller municipal

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2241-1,

**Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L. 2122-4,

**Vu** la convention et le dossier d'AT joints en annexes,

Le Département des Bouches-du-Rhône souhaite installer une Maison du Bel Age au sein de l'immeuble sis 31, Boulevard Carnot (parcelle cadastrée section BA n°41), relevant du domaine communal.

Il est prévu que l'installation de cette structure fasse l'objet d'un acte notarié conclu entre les parties.

Toutefois, afin de débiter les travaux dans les meilleurs délais, il a été convenu d'accorder au Département une convention d'occupation anticipée.

Ainsi, cette convention permettra d'ores et déjà au Département de débiter la réalisation des travaux nécessaires à ce projet, conformément à l'autorisation de travaux enregistrée sous le n°AT 013 041 24 K0009 et accordée le 28/10/2024.

Par ailleurs, elle définit notamment les conditions d'occupation par le Département de l'immeuble mis temporairement à disposition.

Cette convention, précaire et révocable sans indemnités, sera accordée à compter du jour de sa signature, pour une durée de 6 mois et ne pourra pas faire l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

### **Article 1 :**

D'approuver, au profit du Département des Bouches-du-Rhône, une convention d'occupation anticipée concernant l'immeuble, situé au 31, Boulevard Carnot (parcelle communale cadastrée section BA n°41).

### **Article 2 :**

D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Article 3 :**

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente délibération et tout acte nécessaire à son exécution.

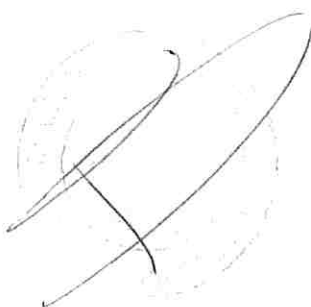
Adopté à la **MAJORITE** des suffrages exprimés

30 votes **POUR** (groupe majorité avec procuration S. ZUNINO, P. NALIN, G. GIORDANO et S. POLLET et J-M LA PIANA avec procuration G. PORCEDO, M-C RICHARD, P. SPREA, L. DESHAIES et B. PRIOURET)

5 **ABSTENTIONS** (C. JORDA, P. PONSART, S. GAMECHE, J. GUIDINI-SOUCHE, J. BESSAIH, et K. BENSADI avec procuration F. BOUKERCHE)

**Maire,**

**Hervé GRANIER**



**Secrétaire de séance,**

**Vincent BOUTEILLE**



Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le 20/06/2025

**SLO**

ID : 013-211300413-20250619-DEL\_2025\_59-DE